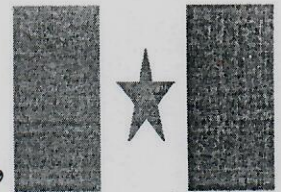




REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi



2009

Ministère de la Famille, de la Sécurité Alimentaire,
de l'Entreprenariat Féminin, de la Microfinance
et de la Petite Enfance

M.F.S.A.E.F.M.F.P.E

**Rapport de présentation
du projet de budget 2010
du M.F.S.A.E.F.M.F.P.E
en Conférence budgétaire**

Août 2009

Introduction

Le budget du Ministère de la Famille, de la Sécurité alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance pour l'année 2010, est préparé sur la base des dispositions du décret n° 2009-628 du 13 juillet 2008, modifié, relatif aux attributions du Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance et du décret 2009-454 du 04 mai 2009 portant répartition des services de l'Etat entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

Ces textes marquent en particulier, le départ de la Direction de l'Action Sociale et du fonds de Solidarité Nationale vers respectivement le Ministère des Affaires Sociales et des relations avec les Institutions et la Présidence de la République. En outre ils renforcent le rattachement du secteur de la petite Enfance au département.

Ceci permet de mieux cibler les actions envers les groupes sociaux défavorisés et la gestion de la question de la protection sociale, constituant l'Axe 3 du DSRP 2.

Suivant le décret relatif aux attributions du Ministre de la Famille, de la Sécurité Alimentaire, de l'Entreprenariat féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfant, le département a pour mission de

préparer et mettre en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat en matière de politique familiale, de promotion, de protection et de développement des femmes et des enfants, de création d'entreprises par les femmes et de micro finance.

Aussi, ces missions reposent-elles sur :

- **l'élaboration des politiques de développement social et l'amélioration des conditions de vie des familles par un meilleur ciblage des projets de développement destinés aux populations les plus démunies ;**
- **la mise en œuvre d'une politique permettant le respect des droits fondamentaux des enfants ainsi que leur bonne intégration dans la vie familiale et sociale ;**
- **la mise en œuvre d'une politique de promotion de la femme dans tous les domaines de l'activité socio-économique ;**
- **l'encadrement et l'organisation d'actions individuelles ou collectives de soutien mutuel entre sénégalais ;**
- **la mise en œuvre de politiques d'élimination de la pauvreté ;**
- **la mise en place d'une politique de sécurité alimentaire ;**

- la promotion et le développement de l'entreprenariat féminin et de la micro finance par la formation et l'octroi de crédits aux femmes, et par l'appui au système financier décentralisé.

La réalisation de ces missions repose sur un cadre de référence d'élaboration et d'exécution des politiques de promotion et de protection de la femme et de l'enfant et de développement, bâti autour :

- d'une lettre de politique sectorielle et d'un programme décennal (2007 - 2016) de développement familial et social;
- d'une lettre de politique sectorielle de micro finance ;
- d'une stratégie nationale d'équité et d'égalité de genre ;
- et la stratégie nationale de protection sociale.

Ces mécanismes viennent d'être renforcés par l'entrée en 2009 du département dans le processus « Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme » (CDSMT), initié par le Gouvernement et mis en place par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Le rapport de présentation du budget 2010 aborde les demandes prévisionnelles ainsi que les dotations disponibles pour la gestion 2010. Nous vous présentons les montants sollicités en 2010 selon les composantes des programmes du CDSMT et les différents titres de dépense du Budget.

Le nouveau cadre de planification que constitue le CDSMT devrait permettre, non seulement de consolider les actions déjà entreprises en termes d'appui à la réduction de la pauvreté.

Il devrait également permettre d'imprimer une démarche nouvelle à l'autonomisation de la femme, à la protection de l'enfant et au développement social, pour l'amélioration du bien-être socio-économique des populations, et principalement des groupes vulnérables.

En outre, il devrait permettre une meilleure prise en charge des groupes vulnérables, dans une approche d'autopromotion et de prise en compte affirmée de l'équité et l'égalité de genre.

Le CDSMT du département est structuré en cinq (5) programmes:

- Programme 01 :** Accès aux infrastructures et aux services sociaux ;
- Programme 02 :** Renforcement des capacités ;
- Programme 03 :** Accès aux ressources financières et aux facteurs de production ;
- Programme 04 :** Protection sociale ;
- Composante 05 :** Coordination, mise en œuvre et suivi-évaluation.

Ainsi, les questions qui sous tendent les principaux chantiers de l'année 2010, sont entre autres :

- **l'accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base ;**
- **le renforcement des capacités techniques et d'interventions des partenaires et des bénéficiaires-cibles du ministère ;**
- **l'accès des groupes vulnérables aux ressources financières et aux facteurs de production ;**
- **la protection sociale des groupes vulnérables et l'amélioration de leurs capacités de réponses aux chocs et catastrophes. Dans ce cadre, le Ministère est entrain de mettre en place une Initiative Nationale pour la Protection Sociale « SUQUALI JABOOT » en vue d'accélérer l'extension de la Protection Sociale au groupe vulnérable ;**
- **l'amélioration du cadre institutionnel et des mécanismes de gestion du programme du ministère.**

Au total, il s'agit d'apporter une réponse durable et impactée en faveur des populations-cibles du département, grâce :

- **à la consolidation des résultats obtenus dans les programmes de promotion de l'équité et de l'égalité de genre, de réduction de la pauvreté, de promotion et protection des groupes vulnérables ;**
- **au renforcement des capacités des structures à répondre à la demande sociale ;**
- **à la prise en charge adéquate des besoins des groupes vulnérables.**

- à la promotion de l'Entreprenariat Féminin et de la microfinance grâce à une allocation régulière de ressources et une structuration cohérente et efficiente des actions ;

Le profil des dépenses prévues à cet effet pour l'année 2010, au niveau des titres 3, 4, 5 et 6, intègre les engagements actuels relatifs aux projets en cours à la vision plus large et intégratrice qui sous tend les composantes du CDSMT.

Titre 2 : Dépenses de Personnel

Article : 61

Les dépenses de personnel, pour l'année 2010, sont estimées à un Milliard cinq cent Quatre-vingt six Millions huit cent soixante neuf milles (1 586 869 000) CFA contre deux Milliards cent vingt-sept Millions huit cent soixante dix neuf mille six cent quatre vingt (2 127 879 680) CFA en 2009, soit une baisse en valeur absolue de cinq cent quarante et un millions dix mille six cent quatre vingt (541 010 680) FCFA.

Cette baisse dans le montant du titre est consécutive à l'impact du décret de répartition des services qui vu le départ de la Direction de l'Action Sociale et du Fonds de Solidarité Nationale respectivement vers le

Ministère des Affaires Sociales et des Relations avec les Institutions et la Présidence de la République.

Le titre enregistre également l'impact dû au rattachement de l'Agence de la Case des Tout Petit, au département.

Titre 2 : Dépenses de Personnel

Article : 61

Les dépenses de personnel, pour l'année 2010, sont estimées à un Milliard cinq cent Quatre-vingt six Millions huit cent soixante neuf milles (1 586 869 000) CFA contre deux Milliards cent vingt-sept Millions huit cent soixante dix neuf mille six cent quatre vingt (2 127 879 680) CFA en 2009, soit une baisse en valeur absolue de cinq cent quarante et un millions dix mille six cent quatre vingt (541 010 680) FCFA.

Cette baisse dans le montant du titre est consécutive à l'impact du décret de répartition des services qui vu le départ de la Direction de l'Action Sociale et du Fonds de Solidarité Nationale respectivement vers le Ministère des Affaires Sociales et des Relations avec les Institutions et la Présidence de la République.

Le titre enregistre également l'impact dû au rattachement de l'Agence de la Case des Tout Petit, au département.

**Titre 3 : Dépenses de fonctionnement
(Hors personnel, hors transferts)**

Article : 62

Le montant total du titre 3 réévalué se chiffre pour l'année 2010 à 1.581.187.000 FCFA contre 1.510.193.000 en 2009, soit une légère hausse de 70.994.000 F CFA en valeur absolue et 4,7 % en valeur relative.

La répartition de la dotation du titre 3 réévalué selon les composantes du programme est la suivante :

Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements pour un montant de 158 612 000 FCFA ; *DAS*

Composante 1.2 : Amélioration de la qualité du service social n'a pas été doté ;

Composante 2.1: Formation et IEC pour un montant de 231 705 500 FCFA ;

Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires pour un montant de 794600000 FCFA;

Composante 3.1 : Renforcement des AGR des groupes vulnérables n'a pas été doté ; *DAS*

Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance pour un montant de 53254000 FCFA ;

Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux pour un montant de 33000000 FCFA ;

Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel pour un montant de 266234000 FCFA;

Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables pour un montant de 59388140 FCFA;

Composante 5.1 : Gestion et coordination pour un montant de 754 173 360 FCFA ;

Composante 5.2. Equipement et logistique pour un montant de 50000000 FCFA.

Pour l'exercice 2010 ; nous sollicitons une demande de mesures nouvelles d'une valeur de 399 557 061 FCFA.

Les demandes de mesures nouvelles qui correspondent à cette hausse, concernent les composantes suivantes et sont exécutées par les différentes structures du Ministère :

Composante 1.1 : Renforcement de l'accès aux services et équipements pour un montant ;

Composante 2.1: Formation et IEC;

Composante 2.2 : Appui aux structures partenaires;

Composante 3.2 : Appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance;

Composante 4.1 : Appui financier pour la prise en charge de problèmes sociaux ;

Composante 4.2 : Appui au dispositif sécuritaire vivrier, nutritionnel et matériel ;

Composante 4.3 : Amélioration du cadre juridique et accompagnement des groupes vulnérables ;

Composante 5.1 : Gestion et coordination ;

Composante 5.2. Equipement et logistique.

Nous sollicitons la dotation en budget de fonctionnement des nouvelles structures comme les pupilles de la Nation et l'observatoire des droits des femmes de la femme. Et c'est le même cas pour les inspections régionales du Commissariat à la sécurité alimentaire.

Titre 4 : Dépenses de Transfert

Article : 64

Les dépenses de transferts pour l'année 2010, se chiffrant à 1.350.716.000 F CFA, concernent les bourses scolaires des étudiants et élèves, les aides et secours personnes les autres transferts aux ménages, les enfants de rue du centrez Guinddi, etc.

En tenant compte du CDSMT, le titre 4 enregistre une hausse de 17.646.897.000 FCFA, expliquée par les besoins de renforcement des activités menées jusqu'ici et la prise en compte d'autres activités identifiées dans le CDSMT et dont la réalisation implique des transferts courants sous forme de subvention et de fonds d'assistance. Ces activités articulées aux composantes 2, 3 et 4 du CDSMT, se présentent ainsi qu'il suit :

- Renforcement des capacités techniques et d'intervention des partenaires et des bénéficiaires cibles ;
- Mise en place des organisations communautaires de médiation familiale ;
- Renforcement des capacités des acteurs à la base pour la promotion et la protection des droits de l'enfant et la lutte contre les MGF ;
- Aide et secours aux familles et personnes nécessiteuses et/ou démunies ;

- Mise en place d'un stock de sécurité alimentaire d'urgence ;
- Mise en place d'un fonds d'appui aux enfants en situation de vulnérabilité (traite et pires formes de travail des enfants, Orphelins et enfants en situation de vulnérabilité, talibés et jeunes en situation difficile) ;
- Mise en place d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants vulnérables y compris l'office des pupilles de la nation.

Le tableau en annexe donne la répartition 4 selon les composantes des programmes.

Titre 5 : Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Titre 6 : Dépenses de transfert en capital

S'agissant du service voté des dépenses d'investissement, et des dépenses de transfert en capital, la lettre n° 000805 MEF/DCEF du 13 juillet 2009 demande de plafonner ces dépenses à un montant de 4.900.000.000 FCFA. Le tableau suivant donne la répartition de cette enveloppe qui est loin de couvrir les besoins du secteur. Aussi nous y joignons les besoins qui sont vitaux pour la poursuite des programmes déjà entamés.

Il s'agit de ;

- l'appui au dispositif de suivi-évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté ;
- la construction et l'équipement des CEDAF ;
- la réhabilitation des villages de reclassement social ; DAS →
- la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants ;
- l'aménagement du cadre de vie dans les daaras ;
- la reconstruction du stock de sécurité alimentaire ;
- l'appui aux groupements féminins ;

- l'appui à la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de Genre ;
- le Renforcement des capacités du Ministère pour l'intégration du genre (projet genre/prog pop/FNUAP);
- l'appui pour la lutte contre la pauvreté (phase 2) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- le Centre de ressources et de documentation en microfinance ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur de la microfinance ;
- l'appui au réseau des mutuelles d'épargne et de crédit des Niayes.

Conclusion

En conclusion générale, le projet de budget du Ministère de la MFSAEFMFPE nous sollicitons des mesures nouvelles d'une valeur de 399 557 061 FCFA pour les dépenses de fonctionnement et une augmentation de l'enveloppe des dépenses réservées au titre 5 et 6. Ces dépenses étant plafonnées à 4.900.000.000 FCFA.

Ce projet de budget dénote les ambitions réelles du département de contribuer à l'amélioration du bien-être socio-économique des populations, principalement, des groupes vulnérables dans une prise en compte d'équité et d'égalité de genre.

ANNEXE

TABLEAU RECAPITULATIF PAR TITRE,
CHAPITRE, ARTICLE, PARAGRAPHE ET LIGNE

Section : 58 Ministère de la Famille, de la solidarité nationale, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance	dotation 200	Répartition	subvention	total 2010
chapitre : 60091120001 APPUI DISPOSITIF SUIVI-EVA DES PROG DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	30 000 000	30 000 000	0	30 000 000
chapitre : 65198037990 LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAV/ENFANTS	441 000 000	541 000 000	271 000 000	812 000 000
Chapitre 65298014990 AMENAGEMENT CADRE DE VIE DANS LES DAARAS	268 000 000	140 000 000	100 000 000	240 000 000
Chapitre 65299022990 RECONSTITUTION STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE	1 000 000 000	1 000 000 000	0	1 000 000 000
Chapitre 65398115001 APPUI A LA STRATEGIE NAT GENRE (SNEEG)	147 000 000	43 500 000	0	43 500 000
Chapitre 65398116990 PROJET GENRE / PROG POP/FNUAP	145 000 000	45 000 000	100 000 000	145 000 000
Chapitre 65992026990 APPUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/PHASE II	850 000 000	50 000 000	800 000 000	850 000 000
Chapitre 87195048001 PLATEFORME D'APPUI AU SECTEUR PRIVE (PLASEPRI)	712 000 000		0	0
Chapitre 65398018990 APPUI AUX GROUPEMENT FEMININS	800 000 000	800 000 000	0	800 000 000
Chapitre 8719806001 Projet de Promotion de l'entreprenariat féminin	38 000 000	50 000 000		50 000 000
Chapitre 87198063001 PROJET DE CENTRE DE RESSOURCE ET DE DOCUMENTATION EN MICROFINANCE	174 000 000	12 000 000	100 000 000	112 000 000
Chapitre 87198064001 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUE ET MANAGERIALES DES ACTEURS DU SECTEUR DE LA MF	150 000 000	210 000 000	0	210 000 000
Chapitre 87993181001 CONFECTION ET MISE A JOUR DE LA BASE DE DONNEES DE LA FEMME ENTREPRENARIAT	108 000 000	60 000 000	0	60 000 000
Chapitre 60996104990 Construction et Equipement Centres Depart Femmes	1 000 000 000			
Chapitre 87995050001 APPUI AU PLAN D'ACTION DE LA LPS MICROFINANCE (PAMIF1 ET 2)	1 790 000 000		1 790 000 000	1 790 000 000
Chapitre 87995051001 PROGRAMME D'APPUI A LA LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE MF	817 000 000		817 000 000	817 000 000
Chapitre 110962650000 CONSTRUCTION, EQUIPEMENT CASES TOUT-PETITS	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000
Chapitre 65198037990 LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAV/ENFANTS	290 000 000	290 000 000	0	290 000 000
Chapitre 65395019990 CREDIT POUR LES FEMMES	982 000 000	100 000 000	0	100 000 000
Chapitre 80997172001 ACHAT MANUELS DES TOUTS PETITS	430 000 000	230 000 000	0	230 000 000
Chapitre 87195011999 FONDS NATIONAL DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ	300 000 000	100 000 000	0	100 000 000
Chapitre 87195031000 FONDS D'IMPULSION A LA MICROFINANCE	130 000 000	30 000 000	0	30 000 000
INPS et APDC	800 000 000	868 500 000	0	868 500 000
Total	11 702 000 000	4 900 000 000	3 978 000 000	8 878 000 000

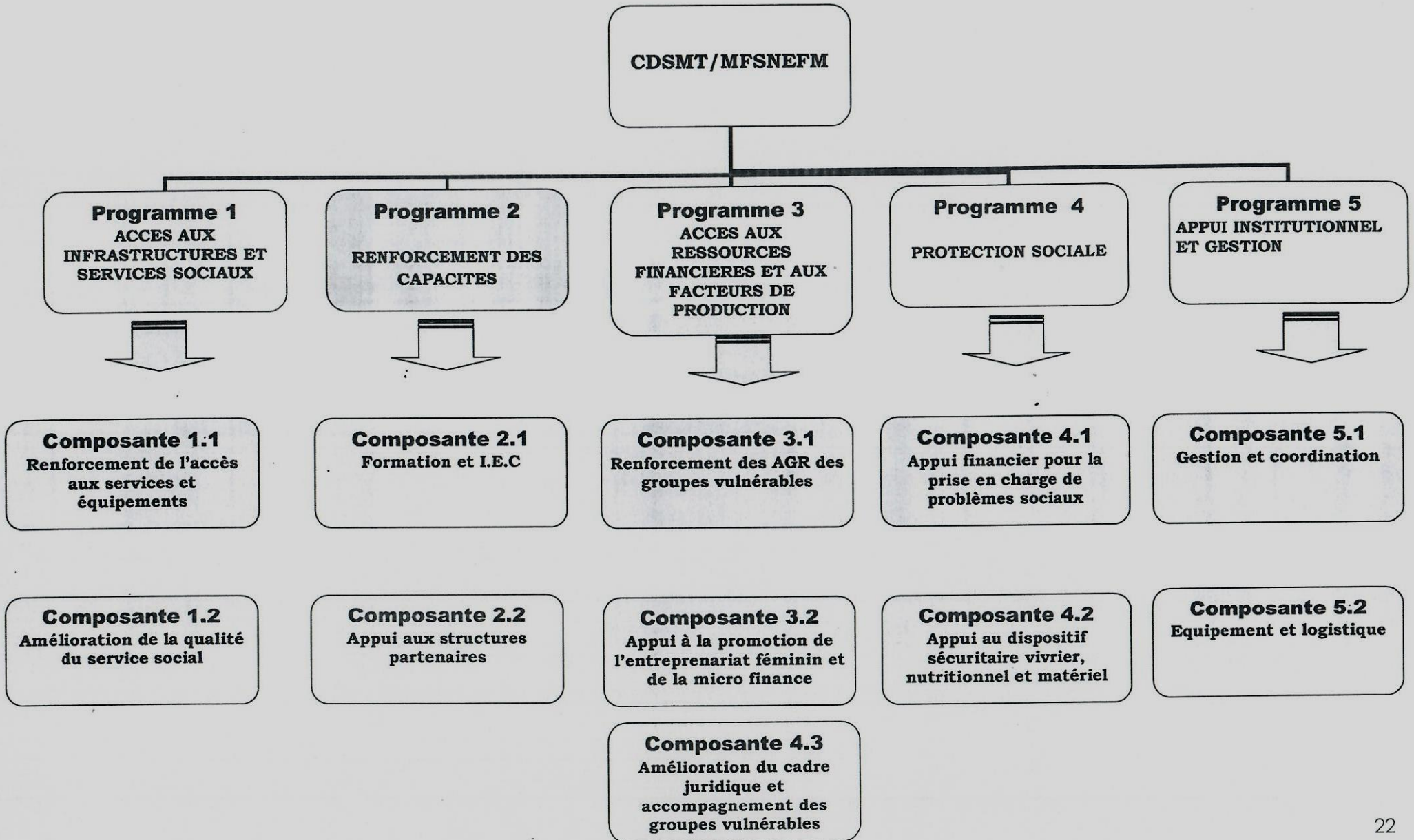


TABLEAU RECAPITULATIF PAR TITRE,
CHAPITRE, ARTICLE, PARAGRAPHE ET LIGNE

Section : 58 Ministère de la Famille, de la solidarité nationale, de l'Entrepreneuriat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance	Sénariot I	Scénariot II	Scénariot III	subvention	total 2010
chapitre : 60091120001 APPUI DISPOSITIF SUIVI-EVA DES PROG DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0	30 000 000
chapitre : 65198037990 LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAV/ENFANTS	541 000 000	541 000 000	541 000 000	271 000 000	812 000 000
Chapitre 65298014990 AMENAGEMENT CADRE DE VIE DANS LES DAARAS	140 000 000	140 000 000	140 000 000	100 000 000	240 000 000
Chapitre 65299022990 RECONSTITUTION STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE	1 000 000 000	500 000 000	1 000 000 000	0	1 000 000 000
Chapitre 65398115001 APPUI A LA STRATEGIE NAT GENRE (SNEEG)	43 500 000	43 500 000	43 500 000	0	43 500 000
Chapitre 65398116990 PROJET GENRE / PROG POP/FNUAP	45 000 000	45 000 000	45 000 000	100 000 000	145 000 000
Chapitre 65992026990 APPUI LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/PHASE II	50 000 000	50 000 000	50 000 000	800 000 000	850 000 000
Chapitre 87195048001 PLATEFORME D'APPUI AU SECTEUR PRIVE (PLASEPRI)				0	0
Chapitre 65398018990 APPUI AUX GROUPEMENT FEMININS	800 000 000	610 000 000	800 000 000	0	800 000 000
Chapitre 87198063001 PROJET DE CENTRE DE RESSOURCE ET DE DOCUMENTATION EN MICROFINANCE	12 000 000	10 000 000	12 000 000	100 000 000	112 000 000
Chapitre 87198064001 PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUE ET MANAGERIALES DES ACTEURS DU SECTEUR DE LA MF	210 000 000	210 000 000	210 000 000	0	210 000 000
BASE DE DONNEES DE LA FEMME ENTREPRENARIAT	60 000 000	82 000 000	60 000 000	0	60 000 000
Chapitre 87995050001 APPUI AU PLAN D'ACTION DE LA LPS MICROFINANCE (PAMIF1 ET 2)				1 790 000 000	1 790 000 000
Chapitre 87995051001 PROGRAMME D'APPUI A LA LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE MF				817 000 000	817 000 000
Chapitre 110962650000 CONSTRUCTION, EQUIPEMENT CASES TOUT-PETITS	300 000 000	300 000 000	300 000 000	0	300 000 000
Chapitre 65198037990 LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAV/ENFANTS	290 000 000	290 000 000	290 000 000	0	290 000 000
Chapitre 65395019990 CREDIT POUR LES FEMMES	982 000 000	350 000 000	100 000 000	0	100 000 000
Chapitre 80997172001 ACHAT MANUELS DES TOUTS PETITS	430 000 000	350 000 000	230 000 000	0	230 000 000
Chapitre 87195011999 FONDS NATIONAL DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ	300 000 000	300 000 000	100 000 000	0	100 000 000
Chapitre 87195031000 FONDS D'IMPULSION A LA MICROFINANCE	130 000 000	130 000 000	30 000 000	0	30 000 000
INPS et APDC <i>Acteur porteurs de dynamique communautaire</i>	600 000 000	718 500 000	718 500 000	0	718 500 000
Total	5 963 500 000	4 700 000 000	4 700 000 000	3 978 000 000	8 678 000 000
PALAM contrepartie 2010	200 000 000	200 000 000	200 000 000		200 000 000
	6 163 500 000	4 900 000 000	4 900 000 000	3 978 000 000	8 878 000 000

Initiative Nationale de Protection Sociale

Section : 58 Ministère de la Famille, de la solidarité nationale, de l'Entreprenariat Féminin, de la Micro finance et de la Petite Enfance	Sénariot I	Scénariot II	Scénariot III	subvention	total 2010
Chapitre 65298039990 PROJET READAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE HANDICAPES	0				
Chapitre 65295015999 DOTATION AU FONDS DE SOLIDARITE NATIONALE	0				
Chapitre 60998074001 APPUI A LA PROMOTION DES AINES	0				
Chapitre 654196360999 REHABILITATION VILLAGE RECLASSEMENT SOCIAL	0				
Chapitre 60996104990 CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT CENTRES DEPART,FEMMES	0				
chapitre 6099074001 APPUI A LA PROMOTION DES AINES	0				
Chapitre 65196360999 REHABILITATION VILLAGE RECLASSEMENT SOCIAL	0				
Chapitre 65298039990 PROJET READAPTATION A BASE COMMUNAUTAIRE HANDICAPES	0				

	Programme 1 : Accès a		Programme 2 : Renforc		Programme 3: Accès aux		Programme 4 : Protection sociale		Programme 5 : Appui ins	
	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant	Composant
	0	0	43 837 500	0	0	0	0	0	0	43 837 500
	0	0	54 023 000	0	0	0	0	0	0	54 023 000
ENTSS	0	0	10 185 500	0	0	0	0	0	0	10 185 500
	0	0							183 359 000	183 359 000
	0	0							259 078 500	259 078 500
Cabinet Ministre	0	0							75 719 500	75 719 500
					33 000 000					33 000 000
					35 080 000					35 080 000
PLAN SECTORIEL SIDA	0	0			2 080 000					2 080 000
									62 400 000	62 400 000
									62 400 000	62 400 000
CELULE DE Communication, d'information e	0	0								0
									135 000 000	135 000 000
									148 695 000	148 695 000
DAGE	0	0							13 695 000	13 695 000
									18 000 000	18 000 000
									25 000 000	25 000 000
Cellulé suivi et de coordination tech, des pro	0	0							7 000 000	7 000 000
									18 000 000	18 000 000
									25 000 000	25 000 000
Cellule suivi et de coordination tech, des pro	0	0							7 000 000	7 000 000
									25 000 000	25 000 000
									7 000 000	7 000 000
									3 000 000	3 000 000
									62 000 000	62 000 000
									3 200 000	3 200 000
Inspection Aff AD FINANC	0	0								81 768 000
			81 768 000							81 768 000
			85 000 000							85 000 000
	0	0	3 232 000	0	0	0	0	0	0	3 232 000
Fonds D'Action de la Femme									115 200 000	115 200 000
									115 200 000	115 200 000
	0	0								0
Bureau Coordination Technique des Projets					502 600 000					502 600 000
					781 100 000					781 100 000
DIRECTION DE LA FAMILLE	0	0			27 850 000					27 850 000
										65 072 000
	65 072 000									65 072 000
	74 572 000									74 572 000
	9 500 000									9 500 000
CENTRE NAT, D'ASSISTANCE ET DE FORMATION									17 400 000	17 400 000
									17 906 300	17 906 300
	0	0							5 063 001	5 063 001
DIRECTION STRATEGIE DE DEVELOPPEME									2061 940 000	2061 940 000
									23 427 020 000	23 427 020 000

